

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La brigade des douanes de Bordeaux réalise une saisie de plus de 1,2 tonne de cannabis dissimulée dans 66 sommiers

Bordeaux, le 23 octobre 2024

Le 20 octobre, les agents de la brigade des douanes de Bordeaux ont saisi 1 231 kg de cannabis dans 66 sommiers. Un record pour la brigade cette année. La valeur de la prise est estimée à plus de 10 millions d'euros sur le marché illicite de la revente des stupéfiants

C'est à l'occasion d'un contrôle dans le sud du département de la Charente-Maritime que les douaniers de la brigade de Bordeaux décident de contrôler un poids lourd. Le chauffeur présente un document justifiant le transport de 66 lits et de 66 matelas entre l'Espagne et le Royaume-Uni. Suite au marquage du chien anti-stupéfiants, les agents des douanes procèdent alors au contrôle du camion et découvrent le cannabis dissimulé à l'intérieur des sommiers.

Au total, ce sont 989 kg de pollen de cannabis et 242 kg d'herbe de cannabis qui sont saisis par les agents de Bordeaux, un record pour la brigade cette année. En février 2023, la même brigade avait saisi 2,4 tonnes de cannabis dans un chargement de blé.

Cette affaire exceptionnelle montre le rôle clé de la douane dans la lutte contre les trafics de stupéfiants. Elle agit au quotidien au service de la protection du territoire et de nos concitoyens.

En 2023, la douane française a intercepté 69,65 tonnes de cannabis.

POUR ALLER PLUS LOIN

- album photo de la saisie : <https://flic.kr/s/aHBqjBPagy>
- rushs vidéos à télécharger : <https://we.tl/t-YB9KPqnqQk>
- communiqué - 2,4 t saisies par la brigade de Bordeaux en février 2023 : [cliquer ici](#)

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE***

Contact presse : Pascal Esteves, chef de POC de la DR de Bordeaux 09.70.27.55.70 / 07.72.72.91.53